



**AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE
SERVICE ÉCONOMIQUE**

**Veille de la situation économique et financière
Du 16 décembre 2019 au 17 janvier 2020**

Marchés

	Au 16/01	Var vs 13/12
EUR/CHF	1,0748	-2,46%
USD/CHF	0,9650	-3,52%
SMI	10.493,24	+1,91%
Taux 10a	-0,63	-2 pb

FAITS MARQUANTS

Marché des changes : Le Trésor américain inscrit de nouveau la Suisse sur sa liste d'observation des pays susceptibles de manipuler leur monnaie.

Sur cette liste figure les pays qui remplissent deux des trois conditions suivantes :

- Avoir un excédent des comptes courants global représentant plus de 2% du PIB,
- Avoir un excédent commercial avec les Etats-Unis supérieur à 20 milliards de dollars,
- Intervenir activement sur le marché des devises de son pays.

Les Etats-Unis considèrent que la Suisse remplit les deux premiers critères. Elle avait été retirée de cette liste d'observation en mai 2019, ne remplissant plus qu'un seul critère. La Chine rejoint également cette liste alors qu'elle était auparavant considérée comme un pays manipulant sa monnaie, c'est-à-dire remplissant les trois conditions ci-dessus.

ECONOMIE

G20 : Le Conseil fédéral fixe ses thèmes prioritaires pour les travaux du G20 sous la présidence de l'Arabie Saoudite.

Le Conseil fédéral a choisi les trois thèmes prioritaires sur lesquels la Suisse souhaite travailler lors du prochain G20 :

- l'imposition de l'économie numérique,
- les investissements durables et innovants dans les infrastructures,
- la réglementation des marchés financiers à l'aune des transformations numérique et climatique.

Pour mémoire, la Suisse participe au volet financier du G20 pour la cinquième année consécutive. L'édition 2020 marquera la première participation de la Confédération à l'ensemble des travaux du G20, suite à l'invitation de l'Arabie Saoudite.

Commerce : Le commerce extérieur poursuit sa contraction au cours du mois de novembre 2019.

En novembre, les exportations ont diminué plus fortement que les importations, respectivement de 1,7% et 1,1% en glissement annuel. Le solde commercial s'en trouve diminué de 0,2 milliards de francs par rapport au mois précédent, mais s'élève tout de même à 2,2 milliards de francs.

Inflation : En 2019, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne annuelle de +0,4%.

Les hausses concernent principalement les loyers des logements et les prix enregistrés pour les voitures neuves. Les prix à la production ont quant à eux diminué de 1,4% en 2019.

Investissement : D'ici 2020, Nestlé va cesser une part de son activité sur le site d'Itancourt (Aisne) et mettre fin au contrat de travail de 158 salariés.

Cette annonce concerne la partie du site produisant des bouillons, sauces et potages déshydratés. La seconde partie du site, produisant des céréales pour petit déjeuner, va se poursuivre.

SECTEUR FINANCIER

Fintech : La Bourse suisse SIX poursuit son projet de marché des actifs numériques en investissant dans Daura, plateforme de jetons de titres.

Daura, filiale de Swisscom, propose aux entreprises non cotées en bourse les services d'une plateforme pour émettre des jetons. La participation de SIX a pour objectif de standardiser l'utilisation de jetons d'actifs en Suisse. SIX travaille sur un prototype d'infrastructure de marché financier intégrant le système de jetons, SIX Digital Exchange (SDX), dont la version opérationnelle est prévue pour le quatrième trimestre 2020.

Institution monétaire : La banque nationale suisse (BNS) a dégagé 49 milliards de francs de bénéfices au cours de l'année 2019 et devrait en reverser 2 milliards aux cantons et à la Confédération.

Les bénéfices de la BNS proviennent essentiellement du stock de monnaies étrangères détenues par l'institution (40 milliards) et par son stock d'or (6,9 milliards). Le versement de 2 milliards aux cantons et à la Confédération correspond à un montant d'un milliard de francs prévu par la convention signée par la BNS, la Confédération et les cantons en cas de solde positif de sa réserve pour distributions futures, ainsi qu'un milliard de francs supplémentaire que la BNS peut redistribuer si le solde de cette réserve dépasse 20 milliards de francs.

SECTEURS NON FINANCIERS

Industrie de défense : Armasuisse a remis le deuxième appel d'offre pour l'acquisition d'avions de combat et du nouveau système de défense sol-air.

L'appel d'offre porte sur les trois éléments suivants :

- Prix correspondant à 36 et 40 avions ;
- Coopération entre les forces armées et les autorités des pays fournisseurs ;

- Projets d'affaires compensatoires prévus ou d'ores et déjà engagés.

Pour mémoire, sont en lices les constructeurs français (Rafale), allemand (Eurofighter) et américains (le F/A-18 Super Hornet et le F-35A). Suite à un report de la date initiale, les constructeurs ont maintenant jusqu'au mois d'août 2020 pour répondre à l'appel d'offre.

Nucléaire : Nouvelles autorisations de forage pour l'étude de stockage de déchets radioactifs.

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a octroyé deux nouvelles autorisations de forage à la Société coopérative nationale pour le stockage de déchets radioactifs (Nagra) afin d'étudier les possibilités de dépôts en couches géologiques profondes. Ces autorisations concernent les forages d'Uhwiesen (Zurich nord-est) et d'Effingen (Jura-est). Sur 23 demandes déposées entre 2016 et 2018, la Nagra a reçu 18 autorisations de forage depuis le mois d'août 2018.

Nucléaire : La centrale nucléaire de Mühleberg est définitivement mise à l'arrêt depuis le 20 décembre 2019 conformément à la nouvelle stratégie énergétique 2050.

Cette stratégie, adoptée par le peuple suisse en 2017, interdit la construction de nouvelles centrales et garantit une sortie progressive du nucléaire.

Transport aérien : Genève Aéroport annonce une progression de 1,4% du trafic de passagers par rapport à 2018, soit un nombre de 17,9 millions pour l'année 2019.

La tendance reste cependant au ralentissement du trafic de passagers. La hausse de passagers avait atteint 1,9% il y a deux ans.

Environnement - recyclage : Nestlé prévoit d'investir jusqu'à 2 milliards de francs pour substituer les plastiques vierges aux plastiques recyclés pour le conditionnement d'aliments.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement des engagements pris en 2018 par le groupe de rendre 100% de ses emballages recyclables ou renouvelables d'ici 2025.

INNOVATION

Recherche : Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) lance six nouveaux pôles de recherche nationaux (PRN).

Au cours des quatre premières années, le projet se traduira par un investissement d'environ 100 millions de francs dans les domaines suivants :

- La lutte contre la résistance des bactéries aux antibiotiques ;
- L'amélioration des systèmes intelligents dans l'énergie, la mobilité et la production industrielle ;
- L'évolution du langage et sa mise en pratique (médecine ou reconnaissance vocale) ;
- L'interaction des micro-organismes (humain, animal, végétal) et ses conséquences (médecine, environnement et nutrition) ;
- L'élaboration de nouvelles technologies de traitement des informations (qubits à base silicium plus petits et rapides) ;
- L'élaboration de procédés et produits chimiques plus durables.

Industrie pharmaceutique : Novartis finalise l'acquisition du laboratoire américain The Medicines Company.

Cette opération de près de 10 milliards de dollars permettra d'avoir accès à l'unique traitement anticholestérol expérimental (l'inclisiran).

Industrie pharmaceutique : Roche effectue le rachat du laboratoire américain Spark Therapeutics.

L'opération permet à Roche de s'engager dans le domaine des thérapies géniques, stratégie similaire effectuée par Novartis lors du rachat de l'américain Avexis en mai 2018.

AGENDA LEGISLATIF

Entreprises : Le Parlement fédéral adopte la motion « Accroître le dynamisme de la place économique suisse ».

Après l'approbation du Conseil des Etats, le Conseil national adopte la motion de l'UDC (Union démocratique du centre) qui prévoit « *de faire baisser les coûts que la réglementation impose aux entreprises, d'améliorer l'attrait de la place économique et de préserver les emplois. Il faut en particulier mettre l'accent sur une réduction des charges administratives et réglementaires qui pèsent sur les entreprises et sur une diversification des débouchés en développant les activités commerciales* ».

Logement : L'initiative populaire « Davantage de logements abordables », qui vise à ce qu'au moins 10% des nouveaux logements soient d'utilité publique, donnera lieu à un vote le 9 février 2020.

L'initiative demande également à ce que les cantons et les communes aient un droit de préemption sur l'achat de terrains. Selon le dernier sondage en date du 15 janvier 2020, l'initiative recueille 60% d'avis favorables.